



Fiche de poste ENSA(P)

ENSAP LILLE-2025-2129489-PROF TPCAU cat 2 n°2

Professeur.e / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 2

Ref : 2025-2129489

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture et de Paysage
de Lille (ENSAPL)
Ministère de la culture

Localisation

ENSAP de LILLE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Professeurs des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Ce poste de professeur a pour objectif de renforcer à l'ENSAPL l'enseignement du champ TPCAU dans ses dimensions de maîtrise d'œuvre professionnelle active.

Le candidat (H/F) inscrira sa proposition pédagogique selon ses motivations ou intérêts,

notamment en master dans le cadre du Domaine d'Etudes "Conception et Société". Le positionnement sur les enjeux et problématiques liés au devenir de l'architecture comme des paysages incitera à interroger les formations, les doctrines et postures, et motivera les initiatives scientifiques et pédagogiques visant à de meilleures connaissances historiques et techniques des constructions, leur sauvegarde, leur transformation, interventions qui s'adaptent de manière raisonnée aux usages contemporains (usage, confort, énergie, bilan carbone). La capacité à effectuer des liens transversaux et à problématiser des axes de recherche sera appréciée.

En 2025/2026, les charges pédagogiques seront :

- Atelier de projet TPCAU en master (144h) en domaine d'étude "Conception et société" ; étudiants de M1, M2 et PFE ensemble. Enseignement fondé sur une approche transdisciplinaire de l'architecture, nourri simultanément par le projet et la recherche. Il s'inscrit dans une démarche exploratoire en abordant la conception sous le double point de vue d'une pratique opératoire en prise avec des situations réelles et d'une pratique réflexive visant à interroger notre société dans un contexte de réévaluation écologique.
- Atelier de projet TPCAU en Licence (120h), au semestre 6. Cet atelier est un lieu d'identification et de bilan des connaissances et compétences acquises tout au long du cycle. Un des objectifs est de croiser une diversité d'échelles, de problématiques, de programmes mêlant habitat, espace public et activité. Cette synthèse se fait avec un projet individuel qui maîtrise l'échelle du 1/20ème et du 1/50ème et leurs implications sur la définition architecturale.

La richesse attendue des interfaces entre ces fonctions suggère à la fois une certaine complexité qui conçoit l'édifice comme un micro-paysage inscrit dans un milieu précis.

- Un enseignement en formation HMONP (de 32 à 48 heures) pour la session liée à "l'entreprise d'architecture".
- En alternative à la HMONP peut être proposé un Cours théorique lié à la discipline architecturale, son processus de conception à l'heure des mutations écologiques.
- Participation à la semaine intensive "Des écologies" transversale à toutes les promotions étudiantes selon des modalités variables (propositions d'enseignements appréciées).

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le candidat (H/F) est un architecte praticien démontrant une production de réalisations architecturales et urbaines reconnues (lauréats de concours ou de prix) et remarquables (faisant l'objet de publications architecturales professionnelle nationales voire internationales) et témoignant d'une pratique actuelle active, Une solide expérience professionnelle de maître d'œuvre à différentes échelles, du projet architectural et urbain, est attendue, permettant d'envisager l'enseignement du projet en atelier dans une approche multiscalaire.

Compétence pédagogique avérée, notamment pour inventer des formats pédagogiques et

mettre en œuvre les outils pédagogiques nécessaires à la conception spatiale et architecturale en atelier de projet, en particulier pour les démarches exploratoires et interdisciplinaires.

- Aptitude à construire des enseignements, à définir des objectifs d'apprentissage ainsi que les méthodes et moyens d'y parvenir, à énoncer et partager les critères d'évaluation formative et certificative qui permettent de les vérifier.
- Connaissance des pratiques professionnelles, des points de vue théoriques des enjeux contemporains de l'architecture, de la transformation de l'existant, de l'impact environnemental des matériaux, de la rénovation énergétique, de la sauvegarde et de l'entretien (maintenance).
- Faire preuve d'un intérêt et de compétences manifestes pour les outils et les enjeux d'adaptation de la discipline architecturale dans le contexte de mutation écologique
- Bonne connaissance des environnements socioprofessionnels de l'architecture et de leur évolution, entre autres pour envisager enseigner les pratiques professionnelles contemporaines (HMO)
- Savoir travailler de manière collégiale avec les équipes pédagogiques en place et développer des points de vue transdisciplinaires.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Participation aux activités scientifiques du LACTH (laboratoire de recherche de l'école) : contributions aux séminaires doctoraux si possible dans le domaine "Conception et société", participation aux projets scientifiques et aux publications du laboratoire.
- Développement de la recherche scientifique dans les domaines des théories et pratiques de la conception architecturale urbaine et paysagère
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques : par rapport aux axes de développement de l'école : négociation et développement de contrats de recherche impliquant le LACTH et des partenaires extérieurs.

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

Diplôme d'Etat d'Architecte : DPLG, DE+HMONP ou diplôme équivalent.

Inscription à l'ordre des architectes depuis plusieurs années si la pratique est en France. Sinon, équivalents de l'étranger.

Recherches, publications professionnelles et/ou scientifiques appréciées.

Maîtrise de l'anglais recommandée, y compris pour l'encadrement d'un atelier.

Éléments de candidature

Personne à contacter

rh@lille.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heure par année). Le temps de travail de référence des professeurs des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'Ensapl forme à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme. L'articulation entre ces disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'Ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master).

Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude. Le Master CoMUA forme à l'urbanisme.

Afin d'articuler formation initiale et recherche, les quatre domaines d'étude de Master sont étroitement articulés aux quatre domaines de recherche du laboratoire, et inversement.

L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage, La piste rurale), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologique des acteurs de la construction du cadre bâti. Se développent les questions liées à l'écologie, la circularité (dont le réemploi) et l'utilisation raisonnée des matériaux bio et géo sourcés.

Le LACTH, laboratoire de recherche de l'Ensapl, réunit 29 chercheurs (dont 8 HDR titulaires de l'Ensapl), 20 doctorants et 15 chercheurs associés. Il est organisé selon quatre domaines de recherche : Conception et société, Territoire en mutation et situations métropolitaines, Histoire-Théorie-Projets et Matérialité, culture et pensée constructives.

Les programmes de recherche en cours s'intéressent notamment à la connaissance du logement social innovant des années 60 et 70, à l'hôpital comme milieu, à l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle, aux infrastructures paysagères, au métabolisme et morphologies territoriales, aux projets transfrontaliers, au potentiel de l'impression 3D dans la production du bâtiment.

Le LACTH est associé à deux écoles doctorales de l'Université de Lille : l'ED SHS et l'ED Sesam afin de délivrer conjointement des doctorats en architecture ou en architecture (mention paysage). Le Lacth organise chaque année un séminaire de formation doctorale. Le LACTH publie chaque

année une revue de rang A, Les Cahiers thématiques.

Les enseignements feront partie du domaine d'étude « Conception et société » qui a pour ambitions de penser spatialement la ville écologique et frugale de demain à partir du déjà là architectural et des milieux, humains comme non humains, des ressources locales et des pratiques du territoire, à travers différentes échelles, en utilisant les outils adéquats et spécifiques de concepteurs prospectifs.